

Réunion du 5 avril 2018 Compte rendu

Présent(e)s: M. Bérard, Mme Bréban, Mme Crozier, Mme Hérault, M. Genel, M. Grass, M.

Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Vallantin, Mme Lhommet et Mme Rousseau.

Excusé(e)s: Mme Prazan et Mme Gallen.

Alain Genel informe les membres du Conseil de quartier que deux réunions de coconstruction organisées avec les Services de la ville ont permis d'échanger sur les projets lauréats du Budget participatif « Tour Saint-Jacques pour tous », voté en 2016 et « Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous ! » voté en 2017.

Les deux projets vont être réalisés, à n+2 pour le projet Tour Saint-Jacques de 2016 et n+1 pour le projet des rues des Lombards et de la Verrerie de 2017. Il semble que le projet « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy Langevin » lauréat du budget participatif 2016, est un peu retardé, car d'autres acteurs sont concernés par ce projet qui est plus complexe et plus coûteux.

Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier

Vœu relatif à l'accès aux aires piétonnes

Corine Faugeron explique que l'ensemble du vœu sur les aires piétonnes proposé par le Conseil de quartier ne peut pas être retenu, notamment l'idée d'implanter des bornes rétractables, installation qui n'est pas jugée fonctionnelle et trop coûteuse par les Directions de la Ville de Paris.

Alain Genel précise que le groupe de travail 1234, composé de membres du Conseil de quartier Saint-Merri et de membres des Conseils de quartier limitrophes au quartier Saint-Merri, a mené une réflexion sur les aires piétonnes, succinctement présentée lors de la réunion du 26 mars sur la fusion des arrondissements. Il ajoute que ce groupe de travail souhaite faire un vœu identique aux 4 maires des 4 arrondissements du centre, avec en particulier l'idée de contrôler les accès à l'aire piétonne.

Corine Faugeron explique que la Charte des Conseils de quartier du 4^e et celle du Conseil d'Arrondissement ne permettent pas aux Conseils de quartier de faire des vœux. Elle explique que le public peut poser des questions en fin de séance du Conseil d'arrondissement. Elle ajoute que le Maire du 4^e a de fortes réserves sur les accès contrôlés : les bornes mise en place notamment dans le 2^e arrondissement ont été démontées au bout de dix ans car elles coutaient trop cher. Corine Faugeron propose aux membres du Conseil de quartier de demander la création d'une commission extra-municipale pour définir des règles communes et voir comment réguler et pacifier les lieux, afin que tout le monde ait la même information.

Alain Genel propose que le vœu soit gardé dans sa version initiale et éventuellement modifié suite au débat du Conseil d'arrondissement. Il rappelle que le même vœu est prévu d'être déposé dans les 1^{er}, 2nd et 3^e arrondissement. Il ajoute que les bornes qui permettent de contrôler les accès fonctionnent à Nîmes.

Un vote a lieu parmi les membres du Conseil de quartier présents : un vote se prononce contre l'installation de bornes rétractables sur la zone Beaubourg, deux personnes s'abstiennent, neuf membres y sont favorables.

A la demande des membres du Conseil de quartier, Corine Faugeron reprend contact avec l'équipe municipale et obtient que le vœu soit présenté lors du conseil d'arrondissement du jeudi 12 avril.

Corine Faugeron explique que le rapport de l'enquête menée auprès des commerçants élaboré par les membres du Conseil de quartier a été transmis aux Services de la Ville. La Mairie du 4^e reste dans l'attente de leur étude des préconisations du rapport d'enquête.

Place Edmond Michelet

Corine Faugeron informe les membres présents que le plan de la place Edmond Michelet a été demandé. Elle explique que les Services de la Ville travaillent sur l'implantation des derniers aménagements sur le plan de voierie. Le plan de la place sera communiqué aux membres du Conseil de quartier dans les meilleurs délais.

Concernant le local situé en fond de place, il semble qu'il ne soit pas propriété de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD). Une nouvelle recherche en propriété plus approfondie à été lancée, la Mairie du 4^e fera un retour au Conseil de quartier dès réception.

Who's bar

Alain Genel annonce avoir suggéré, suite à la dernière réunion du Conseil de quartier et aux recommandations de la Mairie du 4^e, à Nadine Colombel, représentante du Collectif Pierre-au-Lard, de se rapprocher de la Préfecture de Police pour obtenir les résultats des mesures de bruit. Nadine Colombel l'a informé de la venue de l'acousticien le 19 février dernier. Elle n'a reçu aucune information sur le niveau de bruit. Il semble que les limiteurs acoustiques qui pourraient être mis en place seraient insuffisants à enrayer les nuisances.

Corine Faugeron explique que le Collectif Pierre-au-Lard refuse toute médiation et souhaite aller en justice, avec l'appui de l'association Vivre le Marais.

Point sécurité

Alain Genel annonce la prochaine rencontre des président-e-s et vice-président-e-s des Conseils de quartier du 4^e avec la Commissaire du 4^e et invite les membres du Conseil de quartier à s'exprimer sur les points qu'ils souhaiteraient voir aborder lors de cette rencontre.

Il est demandé pourquoi la Commissaire du 4^e ne vient pas en réunion de Conseil de quartier, comme c'était le cas il y a quelques années.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent signaler à la Commissaire de Police le problème du nourrisseur de pigeons, qui se trouve actuellement rue des Archives (du côté de l'enseigne Nicolas dans le quartier Saint-Gervais). Ils font remarquer qu'il ne bouge pas chaque semaine et que sa camionnette devrait être enlevée régulièrement. Gérard Grass fait remarquer qu'il s'agit davantage d'un problème social que d'un problème de sécurité.

Ils demandent si la vente d'alcool est autorisée après 21h, car la superette Carrefour City située près des rues Geoffroy Langevin et du Renard vend de l'alcool jusqu'à 23h, ce qui est à l'origine de nuisances pour les riverains.

Ils souhaitent évoquer la vente sauvage sur l'espace public, devant le MK2 et Leroy Merlin et l'esplanade près de l'espace Brancusi, qui est une plaque tournante du quartier.

La situation de la rue de Venise préoccupe : cette rue ne cesse pas d'être utilisée comme urinoir par les passants. Les membres du Conseil de quartier souhaitent, en attendant la mise en place de nouveaux dispositifs, évoquer avec la Commissaire du 4^e le non respect des règles de l'aire piétonne Beaubourg.

Ils signalent également les rodéos de moto qui font des excès de vitesse près des rues Beaubourg, du Renard et Rambuteau.

Ils évoquent l'occupation trop envahissante de l'espace public par les vélos en boucle ouverte (gobbe bike) et l'occupation massive des trottoirs par certains clients de bar, qui font du bruit et jettent leurs mégots dans la rue.

Ils signalent le stationnement répété de véhicules immatriculés en Corse à l'angle des rues Quincampoix et Rambuteau (face au 1900 dans le 3^e).

Terrasses

Alain Genel explique que de nombreuses demandes d'autorisation de terrasses sont effectuées avec l'arrivée de l'été et que le Maire du 4^e souhaite connaître les points sensibles sur lesquels les Conseils de quartier veulent attirer son attention.

Il semble que le Café Beaubourg ait demandé la possibilité d'avoir une terrasse sur la place Edmond Michelet et que le nouveau Maire ne soit pas enclin à accepter de nouvelle terrasse dans ce secteur déjà très bien pourvu. Alain Genel qui a échangé à ce propos avec le Cabinet du Maire rappelle que les membres du Conseil de quartier ont travaillé sur l'aménagement de la place Edmond Michelet et que personne ne souhaitait de terrasse supplémentaire.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que les emplacements de terrasse soient respectés et partagent l'avis que les amendes, en cas de débordement de terrasses, ne sont pas assez dissuasives.

Les membres du Conseil de quartier présents s'expriment sur les lieux qui posent problème :

- l'angle des rues des Francs-Bourgeois et des Archives.
- l'angle des rues Archives et des Blancs Manteaux (la Fronde)
- rue des Archives
- rue des Lombards
- bar des Blancs-Manteaux et le Drapeau (à l'angle des rues du Temple et de la Verrerie)

Végétalisation du quartier

Un point sur les demandes de permis a lieu pendant la réunion. Il est envisagé :

- deux jardinières rectangulaires et une carrée devant Co-working, situé dans la rue du Cloitre Saint-Merri. Pauline Gallen a confirmé que le permis de végétaliser est encore valable mais l'implantation de jardinières rue des Juges Consuls n'est plus autorisée.
- huit jardinières (deux rectangulaires et sept carrés) devant Tertio, situé à l'angle des rues des Lombards et Saint-Martin
- deux jardinières (une rectangulaire et une carrée) devant Gemex, rue des Lombards
- deux jardinières rectangulaires devant le voisin de Gemex (BMG)
- deux jardinières rectangulaires devant le Carrefour City
- Anne-Caroline Prazan a confirmé le souhait d'installer deux jardinières devant la pizzeria de la rue Saint-Martin et une devant son immeuble
- Françoise Etchart a confirmé le souhait d'installer une jardinière devant son immeuble.
- la réponse sur l'obtention du permis de végétaliser à l'angle des rues Pernelle et Flamel est attendue, pour une jardinière rectangulaire.

Un permis de végétaliser a été demandé par le Conseil de quartier Saint-Merri pour la placette située à l'angle des rues Quincampoix et des Lombards. Plusieurs hypothèses d'implantation des jardinières sont présentées lors de la réunion du Conseil de quartier. La coordinatrice des Conseils de quartier va transmettre aux membres du Conseil de quartier par mail ces différentes propositions afin qu'ils se prononcent sur l'implantation qui leur semble idéale.

Pour l'aménagement de cette placette, deux hypothèses ont été envisagées : une coconstruction avec l'aide de Cap ou pas Cap pour la réalisation de l'aménagement ou acheter les jardinières. Les membres du Conseil de quartier sont favorables à l'achat des jardinières.

Au total, il est prévu de financer 18 jardinières rectangulaires et 11 jardinières carrées dans le plan de végétalisation du quartier du Conseil de quartier.

Organisation des fêtes du Conseil de quartier

Alain Genel rappelle que les membres du Conseil de quartier étaient favorables à renouveler l'organisation du repas solidaire destiné aux apprenants de l'association RCI et de l'équipe enseignante de RCI. Il précise que RCI propose des cours pour les migrants depuis de nombreuses années à la Mairie du 4^e. Cet événement a été mis en place en 2016, et en 2017 avec la collaboration du Conseil de quartier Saint-Gervais.

Plusieurs dates ont été proposées à RCI et au Conseil de quartier Saint-Gervais : 21 avril, 5 mai et 2 juin. Les membres du Conseil de quartier attendent leurs retours pour définir la date.

Les membres du Conseil de quartier sont favorables à organiser une fête des voisins le 25 mai sur le terre plein Saint-Martin. L'idée d'organiser une fête du quartier sur les berges est évoquée, mais la fête des voisins est davantage souhaitée.

Prochaines réunions 2018

Mardi 15 mai et mardi 12 juin, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e